

Lebungeri le 11/2/18.

A Monsieur l'Administrateur de Bernin
à
Rue Lengeri
Monsieur l'Administrateur,

J'ai lu à votre lettre remise à GITHENE demandant s'il s'est porté en appel, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :
GITHENE a demandé révision de son affaire contre le nommé GIZUKWAYO au mois de novembre 1956. Il perdit le procès en date du 5-11-1956 dans notre Tribunal.

Cette fois il n'introduit pas appel auprès du Tribunal de Hvarum.
Je ne sais s'il vous a parlé de cette affaire-ci, ou bien si c'est
une autre qu'il a introduite au Tribunal de Chefferie, et
qu'il desire faire revoir au Tribunal de Bernoise.

Des frais dont il parle sont ceux-ci: 20 fr. taxe d'inscription, qu'il a donnée lors de sa demande de révision. 40 fr. frais de procès qu'il a donnés après avoir perdu. ce n'est que cela.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur de Terroirs, l'expression de ma haute considération.

Le Juffei Nicompoise. 5.

Ruhengeri



3972